



## PROJET PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES 2024-25

Ce projet pédagogique définit l'identité artistique, pédagogique, culturelle et sociale de l'école de musique associative L'Agora ainsi que ses objectifs prioritaires.

Bien que l'école ne relève pas des établissements classés, il a été établi en s'inspirant des textes de référence :

- **Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre**
- **Schéma national d'orientation pédagogique**
- **Schéma départemental de développement des enseignements artistiques.**

Il est mis à la disposition de toutes les familles et adhérents de l'association sur le site internet :

[www.agora-asso.com](http://www.agora-asso.com).

### I – L'AGORA, SON PUBLIC

L'Agora est une association culturelle basée à Billère depuis 1982 qui développe des projets autour de deux volets d'actions :

- **Un enseignement artistique** proposé dès 3 ans
- **Une programmation de spectacles** à l'adresse de l'enfance et la jeunesse sur Billère et sur l'agglomération paloise.

C'est un lieu d'enseignement artistique qui s'adresse à tous, sans limite d'âge ou de niveau. Un lieu où la pratique amateur a toute sa place, un lieu de rencontres et d'échanges artistiques où les pratiques collectives sont favorisées, un lieu de sensibilisation des publics, un lieu de diffusion, de conseils et de ressources.

### II – PLURIDISCIPLINARITÉ DE L'OFFRE

Au sein de l'Agora, 3 pratiques artistiques sont enseignées :

- **pratique instrumentale** (piano, guitare, chant, basse, batterie, violon, clarinette)
- **arts visuels**
- **théâtre**

### **III – PROJET PEDAGOGIQUE, PRATIQUE INSTRUMENTALE**

Notre établissement propose un enseignement allant de l'éveil au cycle III amateur. L'Agora a pour objectif de permettre à un public diversifié d'accéder à une pratique et une culture artistique la plus complète possible. Nous nous appuyons sur une pédagogie active, diversifiée et participative, qui met l'accent sur la créativité, l'expression de soi et l'épanouissement de chacun. L'articulation entre les demandes des publics, les compétences des professionnels, les moyens budgétaires fait l'objet d'une réflexion permanente entre enseignants, équipe permanente, adhérents, conseil d'administration et les différents partenaires. La pertinence de projets soutenus par l'équipe, la cohérence des actions mises en œuvre sur le terrain, la recherche de partenariat lui permettent de proposer un enseignement de qualité, adapté aux demandes et d'être un lieu « ouvert ».

#### **1 – Objectifs généraux :**

- Permettre à chacun de découvrir, d'apprendre et de pratiquer les musiques actuelles amplifiées dans un cadre convivial et stimulant, afin d'y acquérir les bases techniques et théoriques.
- Développer les compétences musicales des élèves, tant sur le plan technique que sur le plan artistique.
- Favoriser le développement, la créativité et l'expression artistique personnelle de chacun.
- Favoriser la rencontre et l'échange entre les élèves
- Sensibiliser les élèves à la diversité des musiques actuelles et à leur importance dans la culture contemporaine
- Contribuer à la diffusion des musiques actuelles amplifiées

#### **2 – Missions du corps enseignant :**

L'équipe pédagogique est constituée de 9 enseignants en musique.

- Ils enseignent la pratique musicale en cours individuels correspondant à leurs compétences et à la définition de leur fonction.
- Ils participent, en dehors du temps de cours hebdomadaire imparti, aux actions liées à l'enseignement, considérées comme parties intégrantes de leur fonction (concertation pédagogique, auditions, prestations à l'extérieur ...)
- Ils veillent à leur formation permanente, et au ressourcement de leurs pratiques artistiques
- Ils participent à la recherche pédagogique et à sa mise en œuvre.
- Ils participent, dans le cadre du projet de l'Agora, à la mise en œuvre des actions qui s'inscrivent dans la vie culturelle locale.

### 3 – L'apprentissage s'articule autour de 4 axes :

- **Formation musicale** : les élèves sont initiés aux bases théoriques et techniques de la musique, par des cours de formation musicale : éveil, cycle I et groupes d'adultes.
- **Cours individuels** destinés à la pratique instrumentale : guitare classique, guitare électrique, basse, claviers, piano, batterie, violon, saxophone, clarinette, chant.
- **Pratique collective** : Les élèves sont invités à jouer ensemble dans des formations musicales de tous niveaux tels que : initiation musiques actuelles, ensembles musiques du monde, musiques improvisées, Agorock.
- **Représentations et projets artistiques** : Les élèves sont encouragés à développer leur créativité et leur expression personnelle à travers des créations artistiques individuels ou collectives. Chaque élève est invité à se produire, lors d'auditions ou de concert, ce qui leur permet aussi de se confronter à la scène et au public.

#### a) Formation musicale

- Elle est la base pour une connaissance et une culture générale qui aidera l'élève à acquérir un langage commun utile dans sa pratique musicale.
- Les programmes sont établis et renouvelés en fonction du niveau, des âges, des centres d'intérêts des élèves et du projet de l'Agora.
- Les notions fondamentales de lecture, de justesse, d'analyse, de déchiffrage, d'écoute y sont mises en pratique à travers le chant choral et la pratique instrumentale au sein du cours.
- En concertation avec l'équipe pédagogique, des passerelles entre la pratique instrumentale, les pratiques collectives et la formation musicale sont créées pour permettre aux adhérents d'être plus autonomes.
- L'adhérent sera toujours placé au cœur d'un dispositif qui lui permet de progresser tant individuellement et dans le cadre d'une pratique collective.

#### b) Cours Individuels

- D'une durée de 30mn, pour l'apprentissage d'un instrument.
- Tous les moyens sont mis en œuvre pour donner à l'adhérent une autonomie, pour lui donner les outils nécessaires à une pratique instrumentale de qualité, et pour lui permettre de se situer au sein d'un groupe.
- La progression est faite en fonction du rythme de l'élève, et le développement de ses compétences musicales est faite de manière personnalisée.

#### c) Pratiques collectives

- Elles sont proposées aux adhérents quel que soit leur niveau.
- Elles font le lien entre les différents enseignements et sont un espace de rencontres, de créativité et d'échanges qui permettent aux adhérents de valoriser leurs acquis.
- Ils permettent également la diffusion au sein de l'Agora (fête annuelle) ou à l'extérieur (salles de concerts, maisons de retraite...).
- Ils sont adaptés et adaptables en fonction des projets soutenus par l'équipe de l'Agora.

#### d) Activités complémentaires

L'Agora propose également des stages au sein même de la structure, ou via d'autres associations ou partenaires, et des sorties culturelles. Plusieurs stages sont proposés chaque année sur la période des vacances d'hiver et de printemps au sein de l'Agora :

- percussions latines
- initiation aux M.A.O
- musique indienne
- musique de films
- initiation à la synthèse sonore
- ateliers parents / enfants
- journées des famille

Aussi, afin de favoriser l'ouverture artistique, chaque adhérent bénéficie d'une place gratuite pour le spectacle de son choix sur la programmation spectacles de l'Agora.

#### **4 - Transversalité des ressources pédagogiques :**

Les pratiques collectives constituent le cœur du projet pédagogique de la pratique instrumentale. Elles ont pour vocation d'amener les élèves à jouer en groupe. Ces ateliers se déclinent en plusieurs options :

- musiques actuelles amplifiées
- musiques du monde
- musiques improvisées
- ensemble de percussions
- ensemble de cordes
- ensemble de guitares

Les œuvres sélectionnées pour les ensembles musicaux constituent pour le corps enseignant un socle pédagogique commun : les œuvres sont étudiées lors des cours en formation musicale, puis en cours instrumental individuels, jusqu'à la mise en commun des différents pupitres lors des cours collectifs. La mutualisation d'une partie des ressources pédagogiques permet de créer une cohérence d'enseignement auprès des élèves et a pour objectif de mettre en place les programmes qui seront joués lors des différentes représentations organisées par l'Agora ou des événements auxquels la structure participe activement sur le territoire local.

#### **5 - Qualité de l'enseignement :**

L'Agora fait partie du réseau des écoles associées au Conservatoire à Rayonnement Régional de Pau en partenariat avec six autres écoles de musique de l'agglomération paloise. La convention de partenariat a pour mission d'assurer la qualité de l'offre et permettre aux élèves de naviguer dans ce réseau. L'Agora forme les élèves à la pratique collective, à la formation musicale et à la pratique instrumentale avec une préoccupation constante de leur offrir la formation la plus complète possible mais aussi dans le but de leur donner les moyens de poursuivre leurs études de musique, s'ils le désirent, en conservatoire.

Conscient du Schéma National d'Orientation Pédagogique, et du Schéma Départemental des Enseignements et des Pratiques Artistiques nous prêtons une attention particulière à développer avec les élèves leurs compétences musicales et techniques mais aussi à leur donner la possibilité de s'approprier une culture artistique diversifiée et à favoriser l'inclusion à travers plusieurs actions menées en collaboration avec les partenaires du réseau.

## 6 - Orientation des élèves :

L'orientation des élèves ne se limite pas seulement au travail effectué en cours. Il leur est proposé également de réfléchir à un projet personnel concernant leur pratique musicale. En plus d'un entretien oral individuel en début d'année, les enseignants invitent leurs élèves dans le courant de l'année à faire un état des lieux sur leurs acquis mais aussi sur leurs motivations et leurs désirs. Ces échanges en cours individuels permettent d'accompagner les élèves, que ce soit dans le cadre d'une éventuelle poursuite de leurs études au sein d'un conservatoire, dans une volonté de travail personnel ou encore dans le cadre de leur projet personnel de groupe de musique par exemple. Tout au long de l'année donc, en fonction de la progression de l'élève, les axes de travail sont réajustés afin de permettre aux élèves d'atteindre leurs objectifs, tant en matière de savoir-faire qu'en matière de savoir être.

## 7 - Évaluation :

L'évaluation au sein de l'Agora se fait sous forme de contrôle continu lors des cours individuels mais aussi lors des cours collectifs, cours d'ensemble, représentations et auditions de classes. Les élèves sont également accompagnés dans leur autoévaluation afin de définir avec les enseignants les besoins techniques ou théoriques nécessaires à l'atteinte des objectifs visés.

Les réunions pédagogiques et les auditions interclasses viennent compléter l'appréciation du niveau des élèves.

L'évaluation des élèves est donc une démarche continue et qualitative, centrée sur le développement individuel et l'épanouissement de chacun. Elle prend en compte la participation active aux cours, l'engagement dans la pratique instrumentale, ainsi que l'implication dans les projets artistiques. Des auditions et des concerts sont régulièrement organisés pour permettre aux élèves de partager leur progression et de se produire devant un public bienveillant. Ces moments privilégiés sont l'occasion de valoriser le travail accompli et d'encourager chaque élève à s'épanouir dans sa pratique musicale, sans esprit de compétition ni comparaison. L'objectif principal est de favoriser le plaisir de jouer, la confiance en soi et l'amour de la musique.

Afin de permettre aux élèves de poursuivre leurs études de musique dans d'autres établissements ou d'intégrer un cursus diplômant, l'Agora prête une attention particulière à pouvoir situer ses élèves dans leur processus d'apprentissage. Cela permet également d'adapter auprès des élèves les propositions de projets et d'évènements qui ont lieu dans le cadre du réseau des écoles associées du CRR de Pau en fonction de leur niveau.

Le contenu et les objectifs des différents cycles suivent la grille suivante :

	EVEIL	CYCLE I	CYCLE II	CYCLE III
OBJECTIFS	Ouvrir et affiner les perceptions	S'approprier des approches globales et inventives (voix, corps, instruments) Affiner le sens de l'écoute, des perceptions Découvrir les différentes esthétiques musicales Discerner les principaux éléments du langage musical Se présenter en public Découvrir les outils de l'autoévaluation	Contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment : - la mobilisation des repères culturels pour s'approprier un langage musical - l'appropriation d'un langage musical et l'acquisition des bases d'une pratique autonome - la capacité à tenir sa place dans la pratique collective	Accroître et approfondir ses compétences dans le prolongement des cycles antérieurs Pouvoir réaliser un projet artistique personnel Mobiliser sa culture et ses outils d'analyse pour développer un esprit critique et définir des choix d'interprétation S'intégrer dans le champ de la pratique musicale amateur S'orienter pour aller vers de nouvelles pratiques
CONTENU	Éducation à l'écoute, mise en place d'un vocabulaire sur les sons et la musique. Pratique collective du chant, d'activités corporelles, expression artistique.	Travaux d'écoute d'oeuvres et mise en place de repères culturels Pratiques vocales et instrumentales collectives Pratiques individualisées de la discipline choisie Démarche forte vis-à-vis de la création et des répertoires contemporains	Confrontation à des situations musicales diversifiées liées à son projet et à sa pratique Formation musicale incluant une ouverture culturelle, historique liée au répertoire occidental et aux musiques du monde Pratiques vocales et instrumentales collectives Aptitude à entendre et commenter les répertoires abordés avec des outils d'analyse appropriés	Pratiques musicale, individuelle et collective soutenue Activités favorisant la créativité Mise en relation avec des partenaires dans le domaine de la musique et des autres champs artistiques Mise en relation avec les acteurs culturels du territoire
ORGANISATION	Durée du cycle : 1 à 3 ans, selon l'âge de départ	Éveil ou initiation préalable non obligatoire Durée du cycle : de 3 à 5 ans	Durée du cycle : de 3 à 5 ans	Durée du cycle : 2 à 4 ans
ÉVALUATION	Évaluation non formalisée	Évaluation continue Évaluation en représentation Autoévaluation	Évaluation continue Évaluation en représentation Autoévaluation	Évaluation continue Évaluation en représentation Autoévaluation

## 8 - Animation de la vie locale :

### a) L'Agora, acteur du territoire

L'association étant partenaire avec d'autres acteurs du tissu culturel et artistique du territoire, les élèves se produisent chaque année sur les scènes des théâtres et salles de concerts du réseau intercommunal (théâtre Saint Louis à Pau, salle de Lacaze à Billère, la SMAC Ampli à Billère). Les représentations s'inscrivent également dans une dynamique sociale avec par exemple des concerts lors des marchés de producteurs le samedi matin, participation à la fête de la musique de Billère ou encore dans une volonté d'échange intergénérationnel avec des concerts au sein des EHPAD de la commune et des médiathèques du territoire.

### b) L'Agora, en réseau avec les écoles de musique et le conservatoire de Pau

Partenaire du Conservatoire à Rayonnement Régional de Pau et de six autres écoles de musique, l'Agora participe activement à la vie culturelle du réseau :

- participation à chaque édition au festival de percussions Peaux à Pau
- participation aux masters class du CRR
- participation aux stages et projets proposés par les structures partenaires

Chaque participation à des événements, festivals, master class, concerts, nous permet de favoriser l'inclusion de tous les élèves, sans créer de distinction et en veillant au contraire à lutter contre toute forme de discrimination.

## 9 - Inclusion, un public diversifié

L'Agora est partenaire par convention du **Centre Ressources Trisomie 21** Nouvelle Aquitaine. Cette alliance concerne la pratique des activités artistiques à l'adresse de personnes en situation de handicap intellectuel. L'association a aussi pour habitude de travailler avec le **CRAPS** de Pau (Centre de Recherches et d'Actions Psycho Sociales). C'est un public qui fait partie intégrante de vie de l'association, participant ainsi en plus des cours individuels aux répétition d'ensemble et aux représentations.

## 10 - Perspectives

L'Agora souhaite développer ses activités et proposer de nouvelles formations, telles que des cours d'écriture musicale, de MAO, de permettre l'émergence de groupes, de les aider en production musicale.

## IV - ATELIERS THÉÂTRE

Les ateliers théâtre de L'Agora sont encadrés par la compagnie professionnelle du territoire : **EpiScène**. Travailler avec des artistes, c'est permettre la sensibilisation aux exigences de la création, à la précision du travail du jeu théâtral, et à considérer la dimension artistique de la pratique théâtrale.

Les écritures théâtrales contemporaines pour la jeunesse sont au cœur du projet des pratiques amateurs développées à l'Agora. Tous les ateliers travaillent sur un projet de restitution de fin de saison qui s'appuie sur les écritures pour la jeunesse.

Tous les inscrits en pratique artistique à l'Agora bénéficient d'un parcours « atelier spectateur » qui fait partie intégrante de leur activité. Ils bénéficient chaque année de 3 à 4 entrées au spectacle gratuites.

L'expérience du plateau, de la répétition en situation de jeu et la confrontation avec le spectateur faisant partie du temps de la pratique théâtrale, les ateliers investissent les théâtres du territoire local afin de préparer puis présenter les restitutions en fin de saison. Les ateliers théâtre de L'Agora participent chaque fois que cela est possible, à des manifestations extérieures : marchés, festivals des jeunes talents, rencontres dans des résidences seniors, participation aux nuits de la lecture.

## V – ARTS VISUELS, DES ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE

L'Agora propose 5 ateliers hebdomadaires à l'adresse d'enfants de 7 à 15 ans, 1 atelier pour adultes et 1 autre atelier pour adultes en situation de handicap en partenariat avec l'association Trisomie 21 ; de l'initiation au perfectionnement.

Un atelier d'initiation aux arts plastiques pour les plus jeunes, qui vise à faire découvrir le plaisir de créer par l'apprentissage de différentes techniques (dessin, peinture, collage, photo...) Une pratique artistique qui s'appuie sur l'histoire de l'Art, ses artistes et ses courants (Pop Art, Surréalisme...).

Des ateliers dessin qui s'adressent à tous, et permettent d'approfondir les techniques ou d'acquérir les bases du dessin ou de la peinture. Par des apprentissages des règles de la composition et de la couleur, et des utilisations de différentes techniques graphiques ; encres de chine, aquarelle, peinture, colorisation au feutre à alcool.

## VI – L'AGORA, UN LIEU DE RESSOURCES

Enfin, l'Agora est un lieu de ressources et de conseils qui tente de répondre aux diverses sollicitations dans la mesure de ses moyens humains et financiers.

Par son enseignement et la qualité des projets réalisés, l'Agora propose :

- un espace dédié aux pratiques artistiques
- l'épanouissement des adhérents par des contenus sans cesse renouvelés.
- des échanges entre publics d'âges et de niveaux différents, de zones géographiques plus ou moins proches par le biais de projets fédérateurs encadrés par des professionnels attentifs à leur mission.

L'Agora est un lieu d'enseignements artistiques qui offre un cadre convivial et stimulant pour tous les publics. Son approche pédagogique innovante et son ouverture sur la vie locale en font un acteur important de la culture dans son territoire.